

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 36 (1958)

Heft: -

Artikel: Allocution de clôture

Autor: Picot, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wie Sie sehen, hat unsere Stiftung schon vieles geleistet, aber vieles steht ihr noch bevor. Mit unserem herzlichen Dank an alle unsere Organe und Mitarbeiter für ihre selbstlose Arbeit verbinde ich die ebenso herzliche Bitte um eine weitere aktive Unterstützung unserer Bestrebungen und um eine möglichst weite Verbreitung unseres Gedankengutes in der Oeffentlichkeit. Wie Herr Bundesrat Etter in seinem diesjährigen Aufruf, möchte auch ich Ihnen zurufen: Helfen Sie mit, die segensreiche Arbeit der Stiftung «Für das Alter» auszubauen, helfen Sie mit, den Betagten den Platz an der Sonne zu geben, der ihnen gebührt.

Allocution de clôture

prononcé par M. Albert Picot, vice-président de la Fondation

Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à féliciter, en français encore, M. le prof. Säxer et le Comité de direction de la Fondation d'avoir bien mis en relief ces 40 ans si intéressants pour notre histoire nationale. Je vous félicite également d'avoir choisi le Tessin, le sud des Alpes encore plein de soleil, comme lieu de cette assemblée. Merci à M. Ammann, notre ancien secrétaire, de tout ce qu'il a fait pour la Fondation et pour nos concitoyens âgés en Suisse. Je veux aussi remercier le Comité tessinois de sa bonne organisation et de tout ce qu'il nous offre sur cette terre privilégiée, en particulier la course aux Iles de Brissago que nous ferons demain. Comme dernier orateur, je voudrais tirer quelques conclusions de l'événement que nous célébrons. Mes conclusions seront optimistes. Certes, notre époque d'après la seconde guerre pousse souvent au noir. Les événements ne manquent pas qui donnent du souci. Le monde dominé par deux seules puissances U. S. A. et U. R. S. S.; l'affaiblissement de l'Europe; la servitude des états satellites; l'esclavage de la Hongrie; la Corée, l'Allemagne, l'Indochine coupées en morceaux; le Proche Orient couvert de

barils de poudres; les haines arabes; l'Algérie entre deux belligerants. Surtout la menace que les découvertes atomiques aident à une guerre qui, avec elles, deviendraient dévastatrices. Tout cela n'est pas brillant. Si nous pensons à notre pays si prospère, nous ne pouvons point ne pas déplorer l'abstentionisme des électeurs, certains scandales, l'égoïsme de beaucoup de ceux qui ont laissé leur cœur entre les mains de Mammon et surtout au volant de leur très grosse auto.

Et pourtant il y a place quand même dans le monde pour la lumière d'un sain optimisme.

Il y a toujours les deux faces de la statue de Janus. Et tandis que les situations mauvaises s'étalent dans les journaux, nous ne devons pas oublier ces forces de bonne volonté qui, dans l'arrière-fond de notre civilisation, travaillent inlassablement à des progrès moraux ou sociaux, forces religieuses, forces humanitaires, une armée d'hommes et de femmes conduits par une intelligence saine, un cœur chaud, un besoin profond de cette justice dont le Christ a parlé lorsqu'il a dit: «Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.»

Les résultats de ce grand travail de la bonne volonté humaine ne sont pas toujours faciles à discerner. Il faut savoir les voir. Citons sur le plan international la liquidation par Messieurs Adenauer et Guy Mollet des dernières amertumes franco-allemandes; aux U. S. A. les décisions de la Cour suprême et du Président Eisenhower qui coupent court au sabotage des mesures prises contre la ségrégation; en Afrique-Equatoriale le développement d'institutions libres en accord entre blancs et noirs.

Au début de septembre s'est tenu à Genève un congrès international de droit du travail réuni sur le sujet des conventions collectives. On a pu constater de la part des délégués de plusieurs continents une unanimité pour reconnaître le caractère pacifiant de ces accords de patrons et ouvriers depuis une trentaine d'années. Vers 1920 un pareil congrès n'aurait amené que des tempêtes.

Si nous considérons notre propre pays nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que, malgré toutes nos divergences, toutes nos disputes, les forces de bonne volonté ont réalisé bien des progrès. Avant de revenir à notre problème de la vieillesse, je voudrais citer deux faits: L'aide au soldat. En 1914—18 nos troupes sont parties pour la frontière où nous les avons laissées pendant

quatre ans sans autre politesse qu'un cadeau de Noël et sans autre aide que des secours aux indigents. Ce fut si médiocre que nous avons dû voir venir les événements du 11 novembre 1918.

En 1939—1945, dès le mois de décembre 1939, Monsieur le Conseiller fédéral Obrecht, avec l'aide de l'entrepreneur Cagianut, a institué les caisses de compensation qui ont fonctionné, dès le 1er février 1940, le jour et la nuit avec la seconde guerre! Et ce 2 % patronal ajouté au 2 % ouvrier a ouvert la brèche pour l'AVS de 1947!

Second exemple. Quand j'étais jeune avocat, on plaidait encore pour ou contre des ouvriers d'affreux procès consécutifs à des accidents du travail sur la base de la loi sur la responsabilité civile des fabricants.

Aujourd'hui la SUVAL assure 63 000 entreprises suisses et dépense comme prestations d'assurances et réserves d'assurances 817 millions en un an avec 40 millions d'indemnités de chômage, 23 millions de soins médicaux et pharmaceutiques, 39 millions de rentes, etc.

Et aujourd'hui avec le rapport du prof. Sacher si clair et complet nous réalisions le chemin parcouru par le pays pour nos vieillards. Cette époque bien récente où il n'y avait que l'assistance publique! Notre époque où il y a notre Fondation et l'AVS et l'aide cantonale complémentaire. Quel abîme!

Laissez-moi vous rappeler un fait significatif. En décembre 1931, lorsque l'AVS de Monsieur le Conseiller fédéral Schulthess a été balayée par le peuple, le comité référendaire victorieux déclara: Nous ne sommes pas des égoïstes. Nous devons faire quelque chose pour nos vieux. Nous proposons que le Conseil fédéral fasse 10 millions pour eux.

En fait la caisse fédérale a fait finalement 30 millions, le 10 % ce que fait aujourd'hui l'AVS.

La bonne volonté du peuple, la technique des assurances, l'habitude prise fait des centaines de millions là où hier on ne comptait que par dizaines.

Et remarquez aujourd'hui une incidence pittoresque de tout cela. Lorsque l'AVS, les premières années, peu chargée de rentes, à plein rendement de recettes, a commencé à rassembler des capitaux pour son fonds de compensation, n'a-t-on pas assez crié contre ces trop grandes liquidités! Ces richesses nouvelles devenaient une catastrophe pour beaucoup!

Et aujourd’hui, après le resserrement du crédit, on est trop content de voir le peuple suisse posséder cette source d’économies populaires.

Des Conseils d’Etat comme celui de Genève ne peuvent continuer leurs constructions immobilières si nécessaires qu’avec l’aide de ces recettes inconnues il y a dix ans.

Constatons, Mesdames et Messieurs, ces progrès sociaux, mais surtout réjouissons-nous de ce qui est progrès moral et psychologique, des faits comme les vingt ans de durée de la paix du travail dans la métallurgie. Dans l’aide aux vieillards, l’élément plus individuel, moins uniquement pécuniaire qui vient de tout le travail fait pour la séniculture, l’aide aux vieillards par les ménagères, les comforts du logement, l’appui moral.

Rien n’est parfait. Tout est à parfaire. On ira encore plus loin. On va encore améliorer l’aide complémentaire et créer une assurance-invalidité.

Mais ce quarantième anniversaire est une belle étape, et nous saluons avec respect les fondateurs de Winterthour et les continuateurs de leur œuvre.

Dans la Ronde de nuit de Rembrandt au Musée royal d’Amsterdam, il y a au milieu des soldats une enfant dont tout le rayonnement lumineux éclaire le reste du tableau et lui donne sa grandeur géniale. Qu’il y ait toujours en Suisse au fond des cœurs une source mystérieuse de lumière qui nous conduise vers plus de justice et plus de véritable amour entre les hommes!